

## SÉANCE DU 8 JANVIER 2018

À la salle municipale de Saint-Léon-le-Grand, le 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le maire JEAN-CÔME LEVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général adjoint, madame Annick Lavoie, est également présente à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la session.

### ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JANVIER 2018

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 4, 13 et 20 décembre 2017
3. Lecture et acceptation des comptes du mois
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Convocation à la séance extraordinaire d'adoption du budget le 18 janvier 2018 à 19h30
6. Adoption du règlement 325 – Taux de taxation 2018
7. Dépôt des états financiers trimestriels – Septembre 2017
8. Avis de motion – Règlement Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand
9. Location du gymnase – Chevalier de Colomb
10. Demande de citoyens – Lumière boîte postal du rang Barrette
11. Demande d'un citoyen – Déneigement rang Valcourt et réseau privé
12. Demande d'un citoyen – Remplacement de boîte postal
13. Autorisation de dépenses – Électronique Mercier
14. Démission – Directrice générale et secrétaire-trésorière
15. Autorisation de dépenses – Conciliation du 19 décembre 2017
16. Affichage du poste de Directrice générale et secrétaire-trésorière
17. Autorisation de dépenses – Test de compétences
18. Nomination de la conseillère municipale responsable des questions familles et aîné (RQFA)
19. Entretien du parc intergénérationnel
20. Marge de crédit
21. Biomasse – Contrat d'entretien
22. Autorisation de dépenses – Horodateur
23. Inspecteur municipal – Abolition du poste
24. Contrat des cellulaires
25. Mandat pour la vente titre de la propriété du 315 rue Gendron
26. Horaire du bureau municipal
27. Résidences Léonaises – Conseil d'administration
28. Embauche mécanicien opérateur intermittent
29. Responsables de la voirie – Ajout d'un membre
30. Formation élus municipaux
31. Correspondance
32. Période de questions
33. Varia
  - A)
  - B)
  - C)
34. Levée de l'assemblée

2018-01-001

#### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Julie Potvin, et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout au point Varia le sujet suivant :

- A) Demande d'utilisation de la patinoire pour les étudiants de l'école Saint-Léon
- B) Création d'un journal de bord des activités de la patinoire.

Les points « Période de questions et Varia » restent ouverts.

**2018-01-002 2. ADOPTION LES PROCÈS-VERBAUX DU 4, 13 ET 20 DÉCEMBRE 2017**

Il est proposé par Mme Louise Bérubé secondé par M. Serge Imbeault unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du 4, du 13 et du 20 décembre 2017 tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

**2018-01-003 3. LECTURE ET ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>MONTANT (\$)</b>
Alimentation N.M. inc	21.08
* Auberge Ambassadeur	123.76
Atelier de soudure Gilles Roy	1 454.43
Automation D'Amours inc.	416.67
* Bell	202.81
Bernard et Gaudreault	977.29
Carquest	4.92
Centre du camion J.L. inc	752.17
Conciergerie d'Amqui inc.	172.46
Jeannine Cummings	12.88
Didier Dodge Chrysler inc.	217.31
Électronique Mercier	2 207.52
Englobe corp.	195.46
Fédération Québécoise des Municipalités	141.97
Fonds d'information sur le territoire	12.00
* Hydro-Québec	6 116.70
Lise Fournier Gagné	19.32
Yvette Gagnon	224.20
Journal Brick à Brack inc.	632.36
Lavery, de Billy, Avocats	921.19
Lawson product inc.	1 060.69
Les pétroles R.Turmel inc.	8 568.86
Linde	17.36
Macpek	307.60
Mallette	2 540.95
Mécano Mobile R.L. inc.	41.95
MRC de la Matapédia	2 717.15
Nortrax Québec inc.	201.99
Odile Charest Notaire	758.85
Pages Jaunes / Yellow Pages	43.81
Poste Canada	480.01
PG solutions inc.	5 125.43
Pièces d'auto Sélect	918.78
Transport Martin Alain inc.	3 518.24
Xerox Canada Ltée	366.00
<b>TOTAL COMPTES DU MOIS</b>	<b>41 494.17</b>
* <b>PAYÉ en cours du mois</b>	<b>6 443.27</b>
<b>COMPTES À PAYER</b>	<b>35 050.90</b>
<b>SALAIRES PAYÉS</b>	<b>38 529.46</b>
<b>TOTAL des comptes du mois</b>	<b>80 023.63</b>

Il est proposé par Mme Louise Bérubé secondé par M. Paul-André Fillion et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement des comptes du mois de décembre à l'exception d'Automation D'Amours inc. au montant de 416,67\$ pour un total de 79 606,96\$

#### **PÉRIODE DE QUESTION SUR LES COMPTES DU MOIS**

Des questions sont posées concernant certaines dépenses effectuées au cours du mois. Le maire, M. Jean-Côme Levesque et/ou la secrétaire-trésorier adjoint, madame Annick Lavoie, répondent aux diverses questions posées.

#### **5. CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET LE 18 JANVIER 2018 À 19H30**

La secrétaire-trésorière convoque les membres du conseil à la séance extraordinaire d'adoption du budget qui aura lieu le 18 janvier 2018 à 19h30 au bureau municipal situé au 8A place de l'église à Saint-Léon-le-Grand. La séance portera exclusivement sur l'adoption du budget 2018 et sur le plan triennal d'immobilisation 2018-2020.

2018-01-004

#### **6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 325 – TAUX DE TAXATION 2018**

Règlement 325 ayant pour objectif de fixer :  
LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE;  
LE TAUX DE LA TAXE SPÉCIALE;  
LE TAUX DE LA TAXE DES ÉGOUTS;  
LE TARIF DE COMPENSATION POUR LE SERVICE DES  
ORDURES;  
LE TARIF POUR LE SERVICE DES ÉGOUTS;  
LE TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES DUS À LA  
MUNICIPALITÉ.

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* permet au conseil d'une municipalité de prévoir les règles applicables en cas de défaut par le débiteur d'effectuer un versement à son échéance;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Municipalité a adopté un règlement pour fixer le montant que doit atteindre le total des taxes municipales dont le montant est exigé dans un compte pour que le débiteur ait le droit de les payer en trois (3) versements;

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand a pris connaissance des prévisions des dépenses qu'il juge essentiel au maintien des services municipaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par M. Georges Barrette et résolu à l'unanimité que le règlement # 325 est et soit adopté et que le conseil ORDONNE ET STATUE par le présent règlement ce qui suit :

**ARTICLE 1 :** Pour combler la différence entre le total des dépenses prévues et le total des recettes, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé pour l'année 2018 les taxes et tarifs suivants :

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1.24\$/100\$ d'évaluation conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018;

Les taux de la taxe des égouts imposés en vertu des règlements # 211 (219) et 217 est fixé à 0.07\$/100\$ à l'ensemble des immeubles imposables de la municipalité (20%) et à 388\$/unité au secteur (80%);

Le taux de la taxe spéciale pour l'achat du chargeur John Deere 644K est fixé à 0.04\$/100\$ d'évaluation conformément au rôle d'évaluation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le tarif annuel de base pour l'enlèvement et la destruction des ordures est fixé à 125 \$ par unité.

**ARTICLE 2 :** Le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Municipalité est fixé à 15% pour l'exercice financier 2018. Toutefois, les intérêts relatifs aux taxations complémentaires, et ce, peu importe le montant, seront gelés pour une période de six (6) mois suivant la date d'émission de ladite taxation.

**ARTICLE 3 :** Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

2018-01-005

**7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Tel qu'exigé dans l'article 176.4 du code municipal, Mme Annick Lavoie, secrétaire-trésorière adjointe dépose deux états financiers comparatifs, les deux étant regroupés sur un même rapport. Le premier présente la comparaison entre les revenus et les dépenses au 30 septembre 2017 à ceux du 30 septembre 2016. Le deuxième présent un détail des revenus et des dépenses réalisées au 30 septembre 2017 aux prévisions budgétaires de 2017. Chaque membre du conseil a reçu copie.

2018-01-006

**8. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉON-LE-GRAND**

Avis de motion est donné par M. Aubert Turcotte, conseiller #1, à l'effet que, lors d'une prochaine séance sera adopté un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

2018-01-007

**9. LOCATION DU GYMNASSE – CHEVALIER DE COLOMB**

Il est proposé par M. Serge Imbeault, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu à l'unanimité que soit autorisé, à titre gracieux, le prêt du gymnase au Chevalier de Colomb de Saint-Léon-le-Grand pour leur activité du 8 avril 2018.

2018-01-008

**10. DEMANDE DE CITOYENS – LUMIÈRE BOÎTE POSTAL DU RANG BARRETTE**

Considérant qu'un demande a été formulé auprès de la municipalité afin de faire l'ajout d'une lumière à la boîte postal du rang Barrette;

Considérant que c'est très sombre à cette endroit;

Considérant que la secrétaire-trésorière n'a pas terminé la préparation du budget 2018 et qu'il sera adopté le 18 janvier 2018;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par Louise Bérubé et résolu à l'unanimité :

Que la Directrice Générale procède à l'obtention de soumission pour l'ajout d'une lumière à la boîte postal du rang Barrette et de présenter ce projet au conseil pour le budget 2018.

2018-01-009

**11. DEMANDE D'UN CITOYEN – DÉNEIGEMENT RANG VALCOURT ET RÉSEAU PRIVÉ**

Considérant que la municipalité a reçu une demande écrite de monsieur Pascal Gaudet, résident de Lac-Au-Saumon et propriétaire d'un terrain à Saint-Léon-le-Grand, le 27 novembre 2017;

Considérant que depuis quelques années, plusieurs terrains de la MRC de la matapédia ont été zonés « agricole viable » donnant droit à monsieur Gaudet de se bâtir une maison sur son terrain situé dans le rang Valcourt;

Considérant que le dit terrain de monsieur Valcourt se situe sur une partie du rang Valcourt non déneigé;

Considérant le déneigement de ce rang permettra à la municipalité d'accueillir un nouveau résident à Saint-Léon-le-Grand

Considérant que monsieur Gaudet fait la demande pour l'ouverture du chemin Valcourt afin de pouvoir y demeurer à l'année;

Considérant qu'il n'y a pas de réseau d'électricité dans ce secteur;

Considérant que monsieur Gaudet demande la permission d'utiliser l'emprise du rang afin d'installer une ligne électrique privé;

Considérant que monsieur Gaudet désire s'informer auprès des autres propriétaires de terrain voisins sur l'intérêt de se brancher sur son réseau privé;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Aubert Turcotte, secondé par M. Serge Imbeault et résolu :

1. Que le déneigement du rang Valcourt soit effectué pour la saison 2018-2019 et les suivantes si une habitation principal est bâti dans le rang Valcourt dans le secteur présentement non déneigé;
2. D'accepter que monsieur Gaudet utilise l'emprise du chemin afin d'installer une ligne électrique. Monsieur Gaudet devra fournir les plans détaillés de son projet à la municipalité de Saint-Léon-le-Grand et se conformer à toutes lois et règlements applicables.

- 2018-01-010**      **12. DEMANDE D'UN CITOYEN – REMPLACEMENT DE BOÎTE POSTAL**
- Considérant la réception d'une demande par écrit de monsieur Danny Hudon le 3 janvier 2018 mentionnant que sa boîte postal a été brisée par la machinerie de la municipalité lors du déneigement suite à la tempête du 6 décembre 2017;
- Considérant que monsieur Dave Ouellet a aussi fait une demande aujourd'hui le 8 janvier 2018 auprès de la municipalité pour la réparation de sa boîte postal brisée par la machinerie de la municipalité lors du déneigement;
- Pour ce motif,
- Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu :
- De procéder au remplacement ou à la réparation de la boîte postal de messieurs Danny Hudon et Dave Ouellet.
- 
- 2018-01-011**      **13. AUTORISATION DE DÉPENSES – ÉLECTRONIQUE MERCIER**
- Il est proposé par Mme. Louise Bérubé, secondé par M. George Barrette et résolu de payer la facture #157478 au montant de 2 207,52\$ taxes incluses de Électronique Mercier pour l'accès au réseau des radios et les répétitrices. Les crédits nécessaires seront pris à même le poste budgétaire prévue à cet effet.
- 
- 2018-01-012**      **14. DÉMISSION – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**
- Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de madame Nancy Dostie, directrice générale et secrétaire-trésorière.
- 
- 2018-01-013**      **15. AUTORISATION DE DÉPENSES – CONCILIATION DU 19 DÉCEMBRE 2017**
- Il est proposé par M. Serge Imbeault, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu de verser la somme complète et finale de 38 000\$ à madame Nancy Dostie à titre de dommages moraux vécus en cours d'emploi. Les crédits nécessaires seront pris à même le budget 2018.
- 
- 2018-01-014**      **16. AFFICHAGE DU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER(ÈRE)**
- Considérant la démission de madame Nancy Dostie, directrice générale et secrétaire-trésorière;
- Considérant que madame Audrey Cloutier, présentement embauché pour le remplacement de madame Nancy Dostie, ne désire pas appliquer sur le poste;
- Pour ces motifs,
- il est proposé par M. Georges Barrette, secondé par M. Paul-André Fillion, résolu :
- D'autoriser la directrice générale par intérim de procéder à l'affichage du poste de Directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) sur Emploi Québec et sur les autres plateformes pertinentes.

- 2018-01-015**      **17. AUTORISATIONS DE DÉPENSES – TEST D’EMBAUCHE**
- Considérant l’affichage du poste de Directeur(trice) général(e) et secrétaire- trésorier(ère);
- Considérant le besoin urgent de trouver un nouveau Directeur(trice) général(e) et secrétaire- trésorier(ère);
- Considérant que nous n’avons pu obtenir de soumission pour la passation d’entrevue et test d’embauche durant la période des fêtes;
- Considérant qu’il faut prévoir entre 500\$ et 1 000\$ par personne pour la passation de test de comptabilité avec une firme externe;
- Pour ces motifs,
- Il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu :
- Qu’un comité soit formé pour l’étude des candidats et la passation d’entrevues. Le comité sera formé des conseillers Mme Louise Bérubé et M. Serge Imbeault, du maire M. Jean-Côme Lévesque, de la secrétaire-trésorière adjointe Mme Annick Lavoie et de la directrice générale par intérim Mme Audrey Cloutier. Un test psychométrique sera passé pour chaque candidat choisi pour la passation d’entrevue au coût de 63,25\$ taxes comprises avec la MRC de la Matapédia. Les entrevues et les autres tests seront faits par le comité.
- 2018-01-016**      **18. NOMINATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES ET AÎNÉS (RQFA)**
- Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu unanimement de désigner Mme Louise Bérubé à titre de conseillère municipale Responsable des questions familles et aînés (RQFA). Celle-ci aura comme mandat d’assurer un lien entre la collectivité locale et la MRC de La Matapédia sur toutes les questions familles et de collaborer au nom du conseil municipal à la mise en œuvre et au suivi de la politique et du plan d’action Municipalité amie des aînés (MADA).
- 2018-01-017**      **19. ENTRETIEN DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**
- Considérant les efforts du comité de développe pour l’obtention de subvention;
- Considérant les nombreuses améliorations apporté au parc depuis les dernières années;
- Considérant qu’il serait important d’entretenir ces améliorations et équipements;
- Pour ces motifs,
- Il est proposé par M. Georges Barrette, secondé par Mme Julie Potvin et résolu :
- De prévoir un montant au budget 2018 et suivants afin d’entretenir le parc et ses installations. Le montant sera décidé lors d’une séance de travail avec les conseillers sur le budget.
- 2018-01-018**      **20. MARGE DE CRÉDIT**
- Considérant que le surplus accumulé est passé de 518 416 \$ à 255 170 \$ de 2015 à 2016;

Considérant qu'aucun bénéfice n'est prévus pour l'année 2017;

Considérant que la municipalité a de la difficulté à payer les factures;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par Aubert Turcotte et résolu :

D'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annick Lavoie, de procéder à la demande d'une marge de crédit au montant de 200 000\$ pour la municipalité de Saint-Léon-le-Grand auprès de la Caisse Desjardins et de signer tout document en lien avec cette demande.

**2018-01-019      21. BIOMASSE – CONTRAT D'ENTRETIEN**

Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu à l'unanimité :

Qu'une demande de prix soit faite sur invitation pour la période de janvier 2018 à décembre 2018 pour l'entretien de la biomasse à la Municipalité.

**2018-01-020      22. AUTORISATION DE DÉPENSES – HORODATEUR**

Il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par M. Paul-André Fillion et résolu de vérifier si l'horodateur que nous avons en main est toujours fonctionnel. S'il est fonctionnel, en faire l'installation le plus tôt possible. S'il ne l'est pas, en faire l'achat de un au coût de 468,00\$ avant taxes.

**2018-01-021      23. INSPECTEUR MUNICIPALE – ABOLITION DU POSTE**

Considérant l'embauche d'un directeur des travaux publics en novembre dernier;

Considérant que les tâches effectuées par l'inspecteur municipal présentement en poste peuvent être effectué par le directeur des travaux publics;

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Paul-André Fillion, secondé par M. Serge Imbeault et résolu :

D'abolir le poste d'inspecteur municipale au sein de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

**2018-01-022      24. CONTRATS DE CELLULAIRES**

Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par Mme Louise Bérubé et résolu que madame Audrey Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière soit la représentante autorisée pour les contrats de téléphonie cellulaire avec Bell. Aucun autre représentant ne sera nommé. Lors du départ de madame Cloutier, elle fera les changements auprès de Bell au nom de la personne en poste.

**2018-01-023      25. MANDAT POUR LA VENTE TITRE DE LA PROPRIÉTÉ DU 315 RUE GENDRON**

Il est proposé par M. Serge Imbeault, secondé par M. George Barrette et résolu de mandater Odile Charest Notaire pour la vente titre de la propriété du 315 rue Gendron à Saint-Léon-le-Grand.

**2018-01-024            26.            HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL**

Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par Mme Louise Bérubé et résolu de modifier les heures d'ouverture du bureau pour l'horaire suivante :

LUNDI	10H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00
MARDI	10H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00
MERCREDI	10H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00
JEUDI	10H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00
VENDREDI	FERMÉ
SAMEDI	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ

**2018-01-025            27.            RÉSIDENCES LÉONAISES – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par M. Serge Imbeault, secondé par M. Aubert Turcotte, de nommer madame Julie Potvin représentant de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand au conseil d'administration des Résidences Léonaises.

**2018-01-026            28.            EMBAUCHE MÉCANICIEN OPÉRATEUR INTERMITTENT**

Considérant l'affichage du poste de mécanicien-opérateur-intermittent;

Considérant l'analyse des curriculums vitae reçus;

Il est proposé par Mme Julie Potvin, secondé par M. Paul-André Fillion et résolu à l'unanimité :

D'embaucher monsieur William Turcotte au poste de mécanicien opérateur intermittent. Il s'agit d'un poste temporaire. Monsieur Turcotte n'est pas assujettie aux dispositions de la convention collective en vigueur, cependant, il reçoit le taux minimal de salaire prévu pour sa classification.

**2018-01-027            29.            RESPONSABLE DE LA VOIRIE – AJOUT D'UN MEMBRE**

Il est proposé par M. George Barrette, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu d'ajouter madame Julie Potvin comme responsable de la voirie.

**2018-01-028            30.            FORMATION ÉLUS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par M. Paul-André et résolu que la formation pour les élus municipaux soit donner aux conseillers ne l'ayant toujours pas eu.

**2018-01-029            31.            CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

**32. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, M. Jean-Côme Levesque et/ou la secrétaire-trésorier adjoint, madame Annick Lavoie, répondent aux diverses questions posées.

**33. VARIA**

**A)** La secrétaire-trésorière adjointe informe les gens présent que les étudiants de l'école Saint-Léon auront désormais la chance d'aller à la patinoire lors de leur cours d'éducation physique.

**2017-01-030            B)** Il est proposé par Mme Louise Bérubé, secondé par M. Aubert Turcotte et résolu de demander à monsieur Dave Ouellet, responsable de la

patinoire, de tenir un journal de bord avec les activités faites et à venir afin que les citoyens puissent en être informé. Le journal de bord sera disponible à la patinoire pour consultation.

**C)**

**2017-01-031      34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 20 h 40 sur proposition de M. Aubert Turcotte.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier et D.G.